

COMMUNIQUE DE PRESSE

05/09/2024

Après 2 mois de tergiversations, Emmanuel Macron vient de nommer Michel Barnier Premier ministre.

Ce choix nous inquiète doublement. D'une part, parce qu'en nommant chef de gouvernement une personnalité issue des rangs des LR, le président de la République passe par-dessus le verdict des urnes de juin et crée un grave déni démocratique. D'autre part, parce que la désignation de Michel Barnier est la résultante d'un accord tacite entre l'Élysée, la droite et l'extrême droite qui laisse craindre le pire quant aux politiques qui seront engagées dans les prochaines semaines.

Fidèle à la tradition républicaine, la CNL salue néanmoins le nouveau Premier ministre et tient à lui faire savoir que des cages d'escalier jusqu'aux couloirs de Matignon, elle n'aura de cesse de faire entendre la voix des habitant·e·s et respecter leurs droits.

Il y a urgence !

La loi de finance 2024 a entériné le désengagement de l'État dans l'aide à la pierre et une baisse continue de la construction de logements sociaux, qui expose à la précarité des millions de Français·es.

La transition écologique annoncée à grand battage médiatique n'a pas eu lieu. MaPrimeRenov' a été amputée d'1 milliard d'euros et Bercy a aussi décidé de geler les deux tiers des 400 millions d'euros promis en 2024 pour la rénovation des HLM. Ces coupes budgétaires interviennent alors que les loyers ont augmenté de plus de 10% depuis 2021, que 2,6 millions de personnes sont en attente d'un logement social et que 4,2 millions de personnes sont mal logées.

Le cadre imposé au budget 2025 laisse présager d'un programme de super austérité qui va accentuer ces tendances et jeter dans la pauvreté des dizaines de

milliers de familles.

C'est pourquoi, la CNL demande à Michel Barnier de prendre immédiatement des mesures de soutien au pouvoir d'achat des ménages ainsi que de défense du secteur HLM :

-

La CNL demande le gel de l'indice de référence des loyers (IRL), car il faut mettre un terme à l'augmentation sans fin du prix du logement. Près de 900 000 ménages étaient en retard de paiement de leur loyer dans le parc social à la fin de l'année 2022, en raison de l'explosion des prix de l'électricité, du gaz et de l'alimentation. Cette situation doit cesser.

-

La CNL réclame également que soit engagé dès cet automne, un plan de relance de la construction de logements sociaux et l'abrogation de la Réduction de Loyer Solidarité (RLS). Alors qu'un dixième seulement des 3,2 millions de logements vacants seraient effectivement utilisables, la production de 250 000 nouveaux logements publics par an sera la garantie pour des millions de nos concitoyen·nes de trouver une formation, un travail et de faire vivre dans tout le pays la mixité sociale.

-

Les locataires les plus fragiles, à commencer par les seniors, sont directement impactés par la chaleur et le froid. La CNL réclame que l'éradication définitive des passoires thermiques ne demeure pas un vœu pieux, que le calendrier et les engagements financiers fixés soient tenus sans dérogation possible.

-

La CNL requiert du gouvernement qui va être nommé de légiférer contre les expulsions locatives et d'abroger la loi Kasbarian 1 qui a accéléré la mise à la rue des locataires en impayés. Elle exige également que le projet de loi Kasbarian 2, dont le double objectif est d'avancer significativement dans la privatisation du logement social et le détricotage de la loi SRU soit définitivement abandonné. Dans les prochaines semaines vont se multiplier les rendez-vous sociaux. La CNL sera partie prenante de tous les rassemblements et manifestations pour la défense des droits sociaux et des habitant·e·s.

Montreuil le 5 septembre 2024

